

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Ne vous trompez pas de cible !

A l'heure où chacun d'entre nous subit une dégradation économique sans précédent, la majorité du Conseil Municipal s'efforce chaque jour à trouver des solutions visant d'une part à réduire les dépenses et d'autre part à maintenir les services voir à les augmenter.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les élus de l'opposition, plus concentrés à jouer les « bons qui choquent » en brassant des allégations infondées relayées par la presse.

Il nous paraîtrait plus opportun dans une situation si sensible de voir l'ensemble des représentants des Ezanvillois rapprochés autour d'une table pour être force de propositions tendant à trouver toutes les solutions communes et optimales pour notre ville.

Une participation active et constructive dans les débats d'orientation de notre ville à court comme à long terme correspond certainement plus à l'intérêt des habitants, plutôt que l'atonie constructive dont ils font preuve ces derniers temps.

Cette situation est d'autant plus choquante de la part d'un élu du Conseil Général qui devrait apporter un soutien fort à un électeurat qui l'a soutenu.

Quoiqu'il en soit la majorité continuera à développer les axes visant à soutenir les emplois locaux, faciliter la vie quotidienne des personnes actives, améliorer le cadre de vie et la géo architecture urbaine, développer les actions utiles aux habitants, tout en optimisant de façon drastique les dépenses pour éviter de grever un peu plus le portefeuille de chacun.

La majorité du Conseil Municipal

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Une rentrée pleine de questionnements

Le mois de septembre est désormais derrière nous. Nous avons pu découvrir les arguments du maire à nos interrogations sur les fameux 100 000 € détectés par la Cour régionale des comptes, la gestion de la fermeture de classes sur la commune et son intérêt manifeste pour savoir comment les élus de gauche s'entendent pour les hypothétiques élections territoriales de 2014. Autant dire que les élus UMP sont éloignés des préoccupations des Ezanvillois; soit ils répondent à côté des problématiques posées, soit il font semblant de ne pas en comprendre le sens. Dans les deux cas cela est préoccupant et, pour nous, ce n'est plus une surprise.

Une urbanisation galopante à Ezanville... en fond de jardin
Vous avez certainement dû remarquer des constructions nouvelles dans « les fonds de jardin. » En effet, nombreux sont les propriétaires qui divisent leur terrain afin de le vendre pour laisser construire. La municipalité, garante de l'urbanisme à Ezanville semble ne pas vouloir protéger le cadre de vie agréable de notre commune en autorisant des permis de construire qui densifient notre commune. À cela s'ajoute la concentration d'immeubles nouveaux dans le cœur de ville et, par conséquent, l'arrivée de nouveaux Ezanvillois pour lesquels les services publics manquent. Pour preuve, la Maison de l'enfance, fraîchement livrée, est déjà saturée. Ainsi, les anciens lieux d'accueil comme « l'ancienne Poste » rouvrent leurs portes. Au-delà de l'iniquité des conditions d'accueil des enfants, nous soulignons le manque de perspective du maire qui, comble du bon sens, n'a pas prévu l'arrivée aussi importante de jeunes Ezanvillois après avoir autorisé la construction de centaines de nouveaux logements.

L'urbanisme est une chose, le « vivre-ensemble » en est une autre
Si nous ne pouvons que constater la volonté affichée de densifier notre ville tant en termes urbains que démographiques, nous nous inquiétons sur deux points. D'une part, le manque de cohérence entre nos différents quartiers. Par exemple, le quartier de La Justice dont les habitants se sentent plus souvent Domontois qu'Ezanvillois ont été abandonnés par les initiatives municipales depuis des années. Nous l'indiquions déjà en 2008 lors des dernières élections municipales. Voilà un exemple concret des dysfonctionnements de notre territoire municipal.

D'autre part le déficit criant d'équipements publics. Avoir l'ambition de faire venir de plus en plus d'habitants est un axe de développement d'une commune, encore faut-il l'accompagner par des équipements publics adaptés et des dispositifs publics répondant aux attentes des habitants : quelle politique jeunesse ? Quelle politique culturelle ? Quelle politique sportive ? Quelle inscription dans les enjeux du développement durable ?

Autant de questions pratiques que nous soulevons avec objectivité et qui ont tout leur sens dans le débat public. Espérons que la majorité municipale ne les rabaisse pas à des contingences de politique politicienne...

L'équipe Une Énergie nouvelle pour Ezanville
Philippe Demaret, Paule Schaaff, Sébastien Zriem, Christiane Rochweg, Paul Augot et Sylvie Dufils

retour sur ...

associations

à savoir



Brocante 18 septembre



Retraite aux flambeaux, poney club et feu d'artifice 24 septembre

Loisirs et Culture fête ses 40 ans !

Relaxation-sports, danse, culture et loisirs, musique ou encore ateliers d'art, l'une des plus importantes associations culturelles de la commune fêtera le 5 novembre prochain ses 40 années d'animation à destination des Ezanvillois. Au programme de cet anniversaire, un dîner-spectacle au complexe de la Prairie (réservations et informations à partir du 1er octobre). Mais en plus des 40 disciplines proposées, Loisirs et Culture c'est également des sorties culturelles, des expositions et des salons tout au long de l'année :

- **Jeudi 13 octobre**
Visite du Ministère de l'Économie et des Finances à Bercy; RDV métro Bercy à 14 heures
Visite gratuite
- **Du 15 novembre au 5 décembre**
Exposition de peintures d'Anne Marie Carboneille à Loisirs et Culture
- **Dimanche 27 novembre**
Salon toutes collections de 9 h à 18 h au complexe de la Prairie
- **Du 6 au 17 décembre**
Exposition « Noël » à Loisirs et Culture

- **Vendredi 9 décembre**
Déjeuner spectacle Noël russe avec les ballets Moroskha de Saint-Pétersbourg au Pavillon Baltard à Nogent sur Marne. RDV 10 h à la mairie. Tarif: 89 €
- **Dimanche 11 décembre**
Marché de Noël de 10 h à 18 h au complexe de la Prairie
Loisirs et Culture, 01 39 35 12 15.

Pom d'happy

Afin de permettre des rencontres entre les enfants et les assistantes maternelles indépendantes d'Ezanville, mesdames Bianca Joncheray, Ilda Pautonnier et Christine Canu ont eu l'idée de créer l'association Pom d'happy. La municipalité a mis à leur disposition une salle que l'association pourra utiliser 2 demi-journées par semaine, ceci afin de permettre d'avoir un lieu d'échanges, de convivialité, de socialisation, d'autonomie, de partage, de savoir et de créer un espace d'activités et de jeux à partager entre petits et plus grands.
Contact : Mme Joncheray Bianca, Présidente Tél. : 06 58 41 63 11
Mail : bianca.joncheray@sfr.fr ou association.pom.d.happy@gmail.com

mais situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville) afin que vous soient appliqués les tarifs en fonction de vos ressources. Le paiement des prestations est également à régler au **service financier ouvert le lundi et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le samedi de 9 h à 12 h. Une boîte aux lettres est également à disposition dans le sas de l'entrée de l'Hôtel de ville ainsi que sur le Perron situé à droite de l'entrée principale.**
En ce qui concerne l'inscription des enfants aux différentes structures municipales (restauration scolaire, accueils périscolaire et de loisirs), celle-ci se fait directement au service Éducation à la Maison de l'Enfance. **Maison de l'Enfance au 6, bis Grande rue, 01 39 35 44 80. Secrétariat ouvert du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le lundi de 13 h 30 à 17 h 30.**

Les urgences adultes de l'hôpital Simone Veil regroupées à Eaubonne

Depuis le mercredi 21 septembre, les urgences adultes de l'hôpital de Montmorency ne seront plus assurées. L'hôpital Simone Veil a regroupé et centralisé sur Eaubonne les urgences dans un bâtiment agrandi et modernisé. À Montmorency, les patients trouveront les urgences médicales pédiatriques et les urgences gynécologiques et obstétricales.

CARNET

Naissances
Septembre
Noélie Bois, Sasha Cardoux, Mathieu Daugeron, Alicia Fernandes De Sa, Tiago Ferreira, Fiorenzo Feuillette, Alissa Repettati

Mariage
Septembre
Christelle Saulnier et Jérôme Marcq

Décès
Septembre
Nicole Jannot, Custodio Dos Santos,

Ezanville Infos - mensuel d'informations municipales. Hôtel de Ville : 01 39 35 44 80
Directeur de la publication : Alain Bourgeois - Rédaction : Ève Pavési
Conception/Réalisation : Agence RDVA - 01 34 12 99 00 -
Impression : STIP - 01 39 91 91 73 - Dépôt légal, 1^{er} trimestre 2011



L'agenda

Du 17 au 23 octobre 2011
Semaine du Goût
Diverses animations
Programme page 3



Vendredi 11 novembre 2011
Cérémonie du Souvenir
Rendez-vous à 9 h 30 place de la Mairie



Samedi 26 novembre 2011
Concert « les Chœurs du pays de France »
20 h 45 à l'église d'Ezanville
Tarif: 13 € - gratuit pour les -12 ans
Billetterie en mairie les mardis 8, 15 et 22 novembre de 10 h à 11 h et les jeudis 10, 17 et 24 novembre de 14 h à 16 h

Le Maire accueille les nouveaux habitants

Le Maire et son équipe municipale ont accueilli les nouveaux habitants de la commune le 10 septembre



Parce que la première richesse d'une ville c'est d'abord ses habitants, la municipalité met un point d'honneur à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Ezanvillois. C'est ainsi que dans la matinée du samedi 10 septembre 2011, Alain Bourgeois accueillait en mairie une trentaine de personnes nouvellement installées à Ezanville. L'occasion pour ces derniers de découvrir la ville et ses équipements à travers une visite en car commentée par le Maire mais aussi de rencontrer leurs élus de façon conviviale.



Oubliés ?
Malgré toutes nos précautions, si vous êtes arrivés sur la commune avant septembre 2011 et que vous n'avez pas été conviés à cet accueil des nouveaux habitants, merci de contacter le service communication au 01 39 35 44 74 ou epavesi@ezanville.fr pour vous inscrire à la prochaine session.

Dossier La Ville s'engage pour une alimentation saine et équilibrée !



Ezanvillois, Ezanvilloises,
Chers amis,

Il y a quelques années, j'avais été dans la pénible situation de devoir faire évacuer et reloger tous les locataires de l'hôtel situé au 1, rue de Verdun à l'enseigne « le Saint-Étienne ». En effet, des fuites d'eau permanentes avaient, avec le temps, pourri les planchers en bois et les poutres les supportant. Les services sociaux de la Ville avaient dû, à vos frais bien entendu, reloger toutes ces familles souvent défavorisées en attente de travaux de consolidation et de réfection du bâtiment.

Les pompiers étaient intervenus et m'avaient signalé l'urgence de la situation. J'avais, après l'intervention d'un expert, pris un arrêté de péril et exigé des travaux avant la réouverture. Le propriétaire défaillant s'est débarrassé de cet établissement en le revendant rapidement. Le nouveau propriétaire a fait procéder à certains travaux. L'expert a alors donné son autorisation de réouverture. Il semble malheureusement que les travaux effectués ont été essentiellement cosmétiques car il y a quelques jours, nouvelle alerte, nouvelle visite d'un expert, nouvel arrêté de péril et de nouveau évacuation des locataires.

Le nouveau propriétaire, mis devant ses responsabilités par nos services sociaux et moi-même, a l'obligation de reloger toutes les familles en attente de réparations sérieuses. Il semble qu'il ait déclaré être dans l'incapacité de trouver des logements provisoires. Nous sommes donc dans la situation précédente de devoir tout faire pour que ces familles ne soient pas à la rue. Nous nous mettons donc en marche pour rechercher des logements et de les proposer au propriétaire pour que ce soit lui et non pas nous qui payions les loyers.

Il est probable que nous ne parviendrons pas à loger tout le monde et que le propriétaire fera tout pour ne pas faire face à ses responsabilités. Nous sommes malheureusement assez démunis face à ces propriétaires peu scrupuleux que souvent la presse nomme « les marchands de sommeil ». Je vous avoue que j'ai honte d'avoir dans ma ville un établissement de ce genre et que nous mettrons tout en œuvre, avec le peu de moyens que nous avons, pour tenter de résoudre ce problème.

Alain BOURGEOIS,
Maire d'Ezanville

• Franprix s'installe dans le centre-ville

Nous avons eu récemment la confirmation de l'installation de la supérette de la place Elluin Devillers sous l'enseigne Franprix. Cette installation doit se faire très prochainement, avant la fin des travaux de la place elle-même. Nous espérons que tout sera terminé pour le marché de Noël que nous souhaitons voir se dérouler à cet endroit.

• Nouveautés sur la ligne H

Dès le 11 décembre 2011, les mesures suivantes seront appliquées sur notre ligne SNCF (ligne H) :

- Mise en place de ce qu'on appelle le « cadencement », c'est-à-dire que les trains passeront tous les quarts d'heure, toujours aux mêmes minutes de chaque heure. Exemple, en gare d'Ezanville, direction de Paris, à .h01...h16...h31...h46 etc.
- Tous les trains (même les directs) s'arrêteront désormais à Sarcelles St Brice (déjà actuellement), mais aussi à Epinay Villetaneuse et à St Denis, ce qui permettra de rattraper les correspondances à ces gares.

Commission des menus, conférence nutrition ou encore animations à l'occasion de la semaine du Goût, la municipalité encourage les comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable, déterminant essentiel du « bien vivre ».

« Nous travaillons avec le plus de produits frais possibles. »

Interview de Julien Coste, responsable de la cuisine centrale d'Ezanville qui livre chaque jour 600 repas dans les 7 cantines scolaires communales.

Le décret sur la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire, imposant notamment une plus grande variété alimentaire dans les menus proposés, a été publié le 2 octobre dernier au « Journal officiel ». Comment cela va-t-il se traduire à la cuisine centrale d'Ezanville ?

En réalité ce décret ne va pas changer grand-chose pour les écoliers ezanvillois puisqu'il propose des recommandations nutritionnelles élémentaires que la municipalité, en partenariat avec notre fournisseur, appliquait déjà. En effet, parmi les recommandations, nous retrouvons l'obligation de présenter quatre ou cinq composantes à chaque déjeuner, ce qui est déjà le cas dans nos cantines, tout comme la présentation de crudités un jour sur deux qui est quasi-quotidienne. En ce qui concerne les frites, elles sont et seront toujours absentes des menus pour des questions nutritionnelles mais aussi de logistique car nous livrons en liaison chaude et cet aliment supporte mal ce genre de transport.

Quel rôle la cuisine centrale joue-t-elle dans l'élaboration des menus ?

Nous travaillons en lien étroit avec notre fournisseur, Sodexo. La diététicienne du groupe nous envoie des propositions de menus pour les deux prochains mois que je me charge de relire et de modifier en fonction des préférences des enfants de la commune, du matériel et du personnel à disposition. Ces menus sont ensuite proposés en commission des menus puis renvoyés à la Sodexo.



La commission des menus

La commission des menus, qui se réunit tous les deux mois, est composée de Mme Malet, adjointe au maire chargée des Affaires scolaires et de la Restauration scolaire, de M. Coste, responsable de la Cuisine centrale, Mme Strnad, responsable du pôle Education, d'un agent de la Sodexo et de parents d'élèves. Cette commission étudie les menus agréés aux normes européennes et proposés par la société de restauration d'un point de vue diététique et technique. Elle permet de s'assurer de l'équilibre diététique des repas de la période précédente et à venir, de la qualité des produits en général, de leur composition, de la quantité des produits et du respect de la liaison chaude et froide.



Quels sont vos impératifs de production ?

Tout d'abord de bien respecter les mesures d'hygiène et les menus qui ont été prévus. Nous essayons de travailler avec le plus de produits frais possibles. Le timing est aussi très important. Le premier service étant à 11h30, nous devons avoir terminé les préparations avant 10h30 pour effectuer les livraisons en liaison chaude dans chaque école.

Semaine du Goût : la Ville et ses partenaires se mobilisent

À vos papilles ! Cette année, la commune a décidé de célébrer la semaine du Goût comme il se doit. Cette manifestation nationale, qui se déroule du 17 au 23 octobre 2011, sera l'occasion pour les Ezanvillois de découvrir de nouvelles saveurs et de précieux conseils sur leur alimentation. Tour d'horizon du programme des animations qui aura vocation à évoluer et s'enrichir au fil des ans.

> Dans les écoles

Certains professeurs des écoles ont prévu de travailler autour du thème de l'alimentation à travers des petits jeux et des ateliers pratiques. Les épices étant à l'honneur, les enfants qui déjeunent à la cantine auront l'opportunité de découvrir une nouvelle épice qui agrémentera un élément de chaque repas tout au long de la semaine.

> À la Maison de l'Enfance

Grande journée du goût mercredi 19 octobre L'équipe d'animation de la Maison de l'Enfance a concocté une véritable « journée du Goût » à destination des enfants des accueils de loisirs. Des animations pédagogiques avec les commerçants de la ville seront également organisées. Les enfants se verront offrir des émulsions de fruits frais par 2L Rôtisseries et des gâteaux par la boulangerie Da Mota.

Il faut donner l'exemple aux enfants



Interview de Magali TEMPO, Diététicienne Nutritionniste qui a animé la conférence à la Maison de l'Enfance.

Comment se forme le goût chez l'enfant ?

La famille joue un rôle clé sur la formation élémentaire du goût, puisque c'est elle, avant tout, qui transmet la palette gustative et olfactive grâce à ses choix et ses habitudes alimentaires. Ensuite, le goût pour certains aliments et les préférences alimentaires vont progressivement se développer à travers une série d'apprentissages. L'enfant va ainsi créer son propre répertoire gustatif en fonction de son profil sensoriel et de ses expériences.

Doit-on forcer les enfants à « goûter » à tout ?

Non, il ne faut surtout pas « forcer » mais « inciter » les enfants à goûter. Pour faire apprécier certains aliments aux enfants, cela passe par une série

> Dans les associations

Mercredi 12 octobre 2011 Loisirs et Culture a choisi de mettre le chocolat à l'honneur avec une exposition mais aussi une grande dégustation de gâteaux et boissons chocolatés.

> Dans les restaurants

Les restaurateurs seront aussi de la fête avec Le Clovis qui proposera des plats gastronomiques et des spécialités bretonnes pour le Café du Commerce.

Retour sur la conférence nutrition

Dans le cadre du programme national nutrition santé (PNNS), la Maison de l'Enfance a accueilli le 5 octobre dernier une nutritionniste pour une conférence sur l'alimentation des enfants. L'occasion pour les parents de s'informer sur les programmes nutritionnels nationaux, découvrir le fonctionnement de l'alimentation en restauration collective avec ses contraintes ou encore recevoir de précieux conseils sur l'équilibre nutritionnel des enfants.



• Le forum des associations en pleine expansion

La crise du monde associatif est annoncée depuis longtemps, mais malgré ces prévisions pessimistes, notre forum des associations est désormais reconnu et attendu chaque année. Créé en 2008, le Forum des Associations d'Ezanville poursuit plusieurs objectifs :

- regrouper un lieu commun les inscriptions aux diverses activités sportives, artistiques, culturelles, etc
- permettre un lieu de rencontre et d'échanges entre les associations et la population ezanvilloise et tisser des liens entre les associations locales
- faire découvrir, promouvoir la diversité et la vitalité du tissu associatif de notre ville

Mais cette manifestation a pris une nouvelle envergure depuis son installation.



En effet, nous avons pu constater que les 700 m² de notre salle Polyvalente n° 3 ne répondaient plus aux nombreuses demandes des associations notamment pour les animations et les démonstrations sportives et nous allons donc devoir repenser à l'espace proposé et ceci afin d'accueillir au mieux les nombreux visiteurs.



Les associations étaient unanimes en fin de journée, la prise de contacts avec les visiteurs et l'augmentation du nombre d'adhérents. Rendez-vous donc l'année prochaine pour notre 5^e Forum des Associations d'Ezanville et encore bravo à toutes nos associations qui en sont les acteurs prépondérants.

• Étude statistique sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 10 octobre au 23 décembre 2011 une importante étude sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne en France. L'objectif est de recueillir des données précises sur l'utilisation de l'information dans la vie quotidienne (notice d'appareils ménagers, journaux, formulaires administratifs, etc.). Il est tenu au secret professionnel. L'exploitation des données se mènera de façon à préserver l'anonymat des répondants. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous réserverez à cet enquêteur.